



Chers amis,

Deux évènements ont marqué le mois de mai dans notre petite cité : une soirée jazz à la salle des fêtes qui a accueilli dans la



bonne humeur près d'une centaine de passionnés de jazz. L'association « La Chaloupe » qui a organisé cette soirée avec l'aide technique de la municipalité a été conquise par l'ambiance et le rendu acoustique de notre salle. Si bien, qu'au mois de novembre prochain, rendez-vous a été pris pour une nouvelle manifestation.

La fête annuelle du GAG basée sur la présentation des diverses activités déployées a rencontré aussi un certain succès. Il y avait du monde dans la salle des fêtes pour admirer les évolutions de nos danseuses et pour apprécier les exercices de nos judokas. Un concours de pâtisserie a permis à tous de profiter pleinement des talents culinaires des enfants et on peut souligner la belle



prouesse de Eden Hernu qui a remporté ce concours.

Nous comptons sur votre fidélité quant à l'exercice de vos droits civiques et serons donc très heureux de vous accueillir les 11 et 18 juin prochains **de 8 heures à 18 heures** dans la salle d'honneur de la mairie.

Ces week-end mettront enfin un terme à cette période électorale riche en rebondissement. Bientôt les vacances et le repos !

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.

## LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

- **Les beaux jours sont là et les soirées sont longues. Pensez à votre voisinage lorsque vous recevez. La « fête des voisins », ce n'est pas tous les jours.**
- **Ne sortez vos containers à déchets sur les trottoirs que le soir, veille du ramassage afin de conserver à notre village son état de propreté.**
- **Ne garez pas vos véhicules sur les trottoirs réservés aux piétons. Pensez aux enfants, aux personnes âgées ou handicapés, aux poussettes et landaus.**



Moment toujours émouvant que la cérémonie du souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale en présence des conseils municipaux des enfants et des adultes avec la participation d'un grand nombre d'administrés.

Cet instant de recueillement fut suivi d'une réception à la salle des fêtes où nous avons pu accueillir des nouveaux arrivants sur notre village en 2016, remettre les diplômes des maisons fleuries primées en juin 2016 et honorer quelques concitoyens pour des années de travail et de fidélité à leurs entreprises, avant de lever comme il se doit le verre traditionnel de l'amitié.



*Nous vous rappelons l'opération « Les Bouchons d'Amour » actuellement en cours. Cette initiative parrainée par Jean-Marie Bigard et relayée, entre autres, par les Sapeurs-Pompiers de Claye-Souilly est destinée à recueillir le plus de bouchons en plastique possible. Grâce à vous, l'association pourra aider la Fédération Française handisport, l'association Handi'chiens, les personnes handicapées à acquérir le matériel nécessaire pour garder leur autonomie.*

*Venez nombreux déposer vos bouchons dans le réceptacle préparé par notre Centre de Loisirs dans le hall de la mairie.*

## ATTENTION AUX ARNAQUES

Nous recevons tous dans nos boîtes aux lettres des propositions de service pour des interventions au domicile dans le cadre des ouvertures de porte, de fuite d'eau, de panne électrique, de problème d'assainissement, etc...

Nous vous recommandons de ne pas faire appel à n'importe qui et de contacter votre compagnie d'assurances qui sera bien souvent à même de vous donner une liste d'artisans dans le périmètre de votre domicile.

Pour mémoire et ce qui nous a guidé à passer cet article, une de nos administrés a dû régler une facture de 99 Euros pour le déplacement d'un serrurier qui lui proposait ensuite de changer sa serrure pour plus de 400 Euros !!!

Les offres et les prix sont souvent alléchants mais faites néanmoins très attention aux possibilités de facturation très, très exagérée.

## Pour qu'un barbecue ne se finisse pas en drame

Avec le retour des beaux jours arrive le temps des grillades ! Quelques règles à respecter formulées par nos amis pompiers :

- Installez le barbecue éloigné de sources inflammables
- Placez-le sur un sol stable
- Respectez les règles données par le fabricant
- Ayez à vos côtés un moyen d'extinction
  - S'il n'est pas à gaz, utilisez de longues allumettes, papier journal, brindilles et charbon de bois
  - Évitez les blocs d'allumage ou tout autre produit chimique qui peuvent donner un goût désagréable aux aliments
  - Faites attention à la fumée pour éviter de gêner votre voisinage
  - Ne pas l'utiliser en période de canicule ou par grand vent
  - Ne laisser jamais un enfant s'approcher du barbecue ni manipuler les outils de cuisson



- Pour la cuisson huiler la grille de cuisson pour que les aliments ne collent pas et ne mangez pas les parties noircies des viandes
- Pas besoin de produits chimiques pour nettoyer la grille ! La chaleur du foyer nettoie et désinfecte. La grille peut aussi être passée au lave-vaisselle ou être trempée dans de l'eau chaude additionnée d'une dose d'ammoniaque.

## Arrivée du Père FLORENTIN

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée du Père FLORENTIN à la paroisse de Claye-Souilly en remplacement du Père Michel HENRIE.

Nous souhaitons au Père FLORENTIN tous nos meilleurs vœux dans l'exercice de son ministère et rappelons aux paroissiens que l'église Saint-Denis de Gressy les accueille le mardi

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES Résultats du 2ème. Tour

		Voix	%
Inscrits		710	
Participation		581	81,83%
Abstention		129	18,17%
Exprimés		519	89,33%
Blancs		54	9,29%
Nuls		8	1,38%

Emmanuel MACRON	En marche	348	67,05%
Marine LE PEN	Front national	171	32,95%

## Salles municipales

Nous constatons de plus en plus un manque de civisme de la part des locataires de nos salles qui ne respectent aucunement les termes du contrat de location qu'ils signent lors de la remise des clés d'accès aux salles.

La convention stipule entre autre que le bruit doit cesser impérativement à 2 heures du matin et que la salle doit être libérée au plus tard à 3 heures.

C'est d'autant plus choquant qu'il s'agit bien souvent d'habitants qui ne pensent pas un seul instant que dans l'environnement des salles, il y a des administrés qui travaillent et qui n'ont que la nuit pour goûter d'un repos bien mérité.

La réglementation du bruit est précise et chacun peut consulter sur Internet la législation dans ce domaine. Au moment où les chercheurs se posent des questions quant à la survie de certaines espèces animales menacées par le bruit, qu'en est-il des êtres humains ?

En conséquence, ne pouvant qu'agir sur la faculté de mise à disposition ou non de ces salles, les travaux d'insonorisation étant beaucoup trop onéreux, la problématique sera à nouveau abordée lors d'un prochain conseil municipal.

Gressy d'Hier  
et d'Aujourd'hui

vendredi 16 juin - rando BBQ interclubs



Pour la cinquième année consécutive et la seconde pour cette formule rando BBQ bien appréciée, nous retrouverons nos amis des clubs de Dammartin, Moussy-le-neuf et Villeparisis.

Départ de la randonnée ouverte à tous vers 18h30 depuis le Foyer Rural pour une boucle de 7 km autour de Gressy, avant de se retrouver au Pavillon du lac pour un grand BBQ

inscriptions obligatoires avant le 10 juin

- par mail [gha77.mail@gmail.com](mailto:gha77.mail@gmail.com)
- par phone 06 11 76 33 95

participation 8 € par convive.

## FÊTE DU VILLAGE : SAMEDI 24 JUIN

Les enseignants, les enfants, le conseil d'école, les parents d'élèves et la municipalité ont le plaisir de vous inviter à participer à la traditionnelle journée consacrée à la fête du village.

Vous trouverez dans ce même numéro une note de l'équipe de la coopérative qui vous détaille le programme de cette journée. En soirée, à partir de 20 heures nous nous retrouverons au traditionnel buffet dressé sur la pelouse du TGV.



Si le temps est favorable, nous tirerons un feu d'artifice vers 23 heures avant d'aller danser et chanter à la salle des fêtes avec le concours de l'orchestre CALYPSO qui avait été très apprécié lors de la soirée du Téléthon.

A l'heure actuelle, difficile de faire des pronostics en ce qui concerne la météo mais nous croisons les doigts pour éviter le montage des barnums sur la Place Athéna comme nous avons déjà été obligés de le faire par le passé.

Le conseil municipal a décidé de maintenir une participation de 6 € pour les adultes résidant à Gressy, la gratuité étant réservée aux jeunes du village de moins de 18 ans. Pour les non résidents, il sera perçu, comme l'an passé, une participation de 16 € par personne de plus de 10 ans et de 9 € par enfant de 4 à 10 ans.

**Comme lors des années précédentes, nous conservons le principe d'imposer le port d'un bracelet pour accéder au**

**site où sera dressé le buffet pour éviter tout abus. Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.**

Merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement le plus tôt possible et au plus tard le **dimanche 18 juin**, les bracelets étant distribués aux réservataires à partir du lundi 19 juin. Vous allez venir voter ? Pensez donc à glisser votre inscription dans la boîte aux lettres de la mairie !

Comme les autres années nous faisons appel aux bonnes volontés pour aider les employés municipaux au montage et démontage des barnums. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie en appelant le 01.60.26.11.15 ou auprès de Monsieur Jean-Marc Doneddu au 06.20.23.20.89. D'avance, un grand merci !

*Coupon à remettre à la Mairie*

**HABITANTS DU VILLAGE :**

M. & Mme : .....seront présents à la soirée du 24 juin 2015  
 Nombre d'adultes : ..... x 6€ = .....€  
 Nombre de jeunes de 11 à – de 18 ans : .....  
 Nombre d'enfants de 4 à 10 ans : .....  
 Nombre d'enfants de – de 4 ans : .....

**INVITES NON RESIDENTS :**

Nombre de personnes de plus de 10 ans : .....x 16€ = .....€  
 Nombre d'enfants de 4 à 10 ans : .....x 9€ = .....€  
 Nombre d'enfants de – de 4 ans : .....(gratuit)

Ci-joint chèque à l'ordre du Trésor Public d'un montant de : .....€

**Fête d'été de l'école André TURCAT 2017**

Chers Gressiaques,

Nous vous informons que comme tous les ans, les enfants d'André TURCAT vous attendent pour la traditionnelle fête d'été de l'école de Gressy, le samedi 24 juin 2017.

- Présentation de leur spectacle dès 10h00 à la salle des fêtes du village où l'on pourra admirer et encourager le travail artistique et culturel des enfants sur scène.
- A 11h45 un barbecue sera installé près de l'école où tous les gressiaques pourront nous rejoindre.
- A 14h00 débutera la kermesse avec de nombreux divertissements pour les petits et les grands. Tout au long de la journée, nous mettrons à disposition des rafraîchissements, pâtisseries et clôturerons par le tirage de la tombola !

Vous rencontrerez certainement les élèves de l'école qui viendront vous proposer des tickets de tombola à domicile quelques jours avant cette grande fête d'été.

Cette journée est organisée par « l'Association Coopérative de l'École de Gressy » et le corps enseignant, en collaboration étroite avec notre municipalité et ses équipes.

Venez nombreux.

L'équipe de la Coopérative

Réservez dès à présent votre journée pour passer un moment convivial avec d'autres parents de l'école et pour le bonheur des enfants.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bon de réservation ci-dessous avant le 15 juin 2017 dernier délai, accompagné de votre règlement.

Le menu sera composé :

*D'un sandwich Merguez ou Chipi,*

*De chips,*

*Et d'une boisson au choix*

BON DE RESERVATION

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre de menus : \_\_\_\_\_ X 4 € = \_\_\_\_\_ Euros

Règlement : Chèque (à l'ordre de la coopérative de l'école de Gressy) ou Espèces